



DOSSIER DE DEMANDE SUBVENTION 2023

Mairie de Carentan-les-Marais
☎ 02.33.42.74.00

Date limite de réception du dossier : 31/01/2023

A déposer en Mairie de Carentan-les-Marais

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : TELECOPIE :

Adresse E-mail :@.....



ATTENTION : suite à la demande du Trésor Public, il est obligatoire de fournir un RIB et de renseigner votre numéro de SIRET ci-dessous, sans quoi nous ne pourrons traiter votre dossier.

N° SIRET (obligatoire) :

N° IDENTIFICATION PREFECTURE :



PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier :

🇫🇷 Le président, ou autre personne désignée par les statuts

Nom : Prénom:

Fonction dans l'association :

Téléphone : Mobile :

🇫🇷 La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : Prénom:

Téléphone : Mobile :

Renseignements d'ordre administratif et juridique (uniquement pour la 1^{ère} demande) :

Objet de l'association :

Date de déclaration à la Préfecture : / /

Date d'insertion au Journal Officiel: / /

Nombre d'adhérents : en 2021 : en 2022:

▶ dont nombre d'adhérents jeunes : en 2021: en 2022 :

▶ dont nombre d'adhérents adultes : en 2021 : en 2022 :

Montant de la cotisation des adhérents : en 2021 : € en 2022 : €

Composition du bureau :

	Nom & prénom	Adresse
Président :
Vice président :
Trésorier :
Secrétaire :



